PRÉFET
DE MAINE-ET-LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des Territoires

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

BASSIN DE LA MAINE

AVIS À LA BATELLERIE

Rivière : LA MAYENNE LA SARTHE LA MAINE

Référence : Avis_DDT49-2025-132-Mayenne-Sarthe-Maine

Les usagers de la voie d'eau sont informés de L'interdiction de naviguer sur des secteurs de la Mayenne, la Sarthe et la Maine pour la mise en écourues, dans le cadre des travaux de restauration de continuité écologique, de visites d'ouvrages et de travaux d'entretien sur l'ensemble des ouvrages situés sur les rivières « Mayenne, Sarthe et Maine » dans le département de Maine-et-Loire du :

- **Jeudi 21 août 2025 au dimanche 16 novembre 2025 inclus :** Rivière **Mayenne** sur les biefs situés à l'aval du barrage de la Roussière – commune de Longuenée-en-Anjou (abaissement des ouvrages de Sautré et Montreuil-Belfroy – commune de Montreuil-Juigné) **;**

- **Lundi 15 septembre 2025 au dimanche 16 novembre 2025 inclus :** Rivière **Maine et Sarthe** en Maine-et-Loire.

À Angers, le 2 juillet 2025
Pour le Préfet et par délégation
la cheffe de l'unité Loire et navigation,

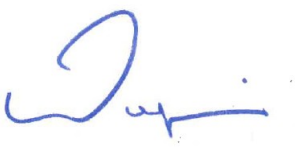

Sophie MAQUIN